

1.34 Appui au Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées, Colombie, mai 1997

RAPPELANT la Résolution 19.4 de la 19e session de l'Assemblée générale de l'UICN, sur les parcs nationaux et les aires protégées et en particulier, le Plan d'action de Caracas adopté par le IVe Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées, en 1992;

RAPELLANT AUSSI la Résolution 19.2 de la 19e session de l'Assemblée générale de l'UICN sur le rôle des commissions de l'UICN, qui demande le renforcement des commissions en tant qu'agents importants de l'exécution de la Mission de l'UICN;

NOTANT que les institutions et membres experts du Réseau latino-américain de coopération technique pour les parcs nationaux, les autres aires protégées et la faune et la flore sauvages, dont le secrétariat international est assuré par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ont décidé d'organiser conjointement le Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées;

RAPPELANT qu'au IVe Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées les délégués latino-américains ont soumis une motion dans laquelle ils se disaient préoccupés de constater que les problèmes des aires protégées d'Amérique latine ne sont pas traités de façon adéquate;

NOTANT que, dans cette motion, les délégués latino-américains ont soutenu à l'unanimité la proposition de la Colombie d'organiser le Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées;

AYANT PRÉSENT À L'ESPRIT que le Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées sera un instrument vital pour renforcer le processus de régionalisation de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) et, en conséquence, sa présence et son travail dans la région;

RECONNAISSANT que la dynamique économique et sociale de la région latino-américaine génère de plus en plus de pressions nouvelles et fortes sur la richesse biologique et les peuples de la région et, en particulier, sur les aires protégées;

TENANT COMPTE de l'importance de ces problèmes et de la nécessité de promouvoir l'échange des expériences, les efforts conjoints et la recherche de solutions adaptées aux réalités de la région;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 14 au 23 octobre 1996 à Montréal, Canada, pour sa 1ère Session:

1. RÉAFFIRME la nécessité de tenir le Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées, en Colombie, du 22 au 29 mai 1997, en tant que moyen de promouvoir les efforts concertés et l'expérience au niveau régional, en ce qui concerne les parcs nationaux et les aires protégées et le rôle qu'ils jouent dans la conservation de la diversité biologique et le développement durable.
2. SOUTIENT l'engagement des membres sud-américains de la CMAP à joindre leurs efforts à ceux du gouvernement de la Colombie et du Réseau latino-américain de coopération technique pour les parcs nationaux, les autres aires protégées et la faune et la flore sauvages dans le but d'organiser et de mener à bien cette activité importante.
3. DEMANDE au Président de la CMAP et au Directeur général de l'UICN, dans la limite des ressources disponibles, de collaborer à la préparation du Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées et d'y participer.
- 4 . CHARGE le Directeur général, dans la limite des ressources disponibles:
 - a) de prévoir un appui à ce Congrès dans le Programme de l'UICN pour 1997, en particulier par l'intermédiaire des Délégations régionales pour l'Amérique du Sud et la Mésio-Amérique et du Programme pour les aires protégées et le Patrimoine mondial;
 - b) de prendre les mesures nécessaires pour fournir l'appui le plus complet possible à la tenue du Premier Congrès latino-américain sur les parcs nationaux et les aires protégées et au suivi des résolutions et des recommandations qui émaneront de cet événement très important pour la région latino-américaine.